



MOBILIER NATIONAL

FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture sont ouverts aux personnes reconnues travailleur handicapé

Lustrier - Bronziers à l'atelier lustrerie-bronze
H/F 2 postes

Catégorie B

Technicien d'art- spécialité lustrier ou bronzier
Groupe rifseep 3

Domaine(s) Fonctionnel(s) : CULTURE ET PATRIMOINE

Emploi(s) Type : RESTAURATEUR D'OEUVRES ET D'OBJETS D'ART **FPECUL05**

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Mobilier national - 1, rue Berbier-du-Mets 75013 Paris

Environnement professionnel :

Soutien des métiers d'art et de la création depuis le XVII^e siècle, le Mobilier national a pour mission d'assurer la conservation et la restauration de ses collections uniques au monde, de perpétuer et de transmettre des savoir-faire exceptionnels. Haut lieu de patrimoine, l'institution est aussi un acteur majeur de la création contemporaine et de la promotion des arts décoratifs à la française.

Le Mobilier national crée et restaure des dizaines de milliers de meubles et d'objets destinés à l'ameublement et au décor des édifices publics en France et à l'étranger. Plus de trois-cent-quarante femmes et hommes œuvrent au quotidien à entretenir, à pratiquer et à mettre en valeur les savoir-faire d'excellence de l'institution, à Paris et en région. L'institution rassemble sept ateliers de restauration et huit ateliers de création, en mobilier et textile, dont les manufactures des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie.

Le Mobilier national est un établissement public administratif rattaché au ministère de la Culture

Missions et activités principales de l'atelier :

L'atelier de lustrerie-bronze assure la conservation, la restauration et l'entretien des lustres des résidences présidentielles et des grandes administrations. Il a également la mission de remettre en état les décors en bronze qui ornent les meubles, pendules et vases, ainsi que les mécanismes qui en constituent l'accessoire. L'atelier est composé d'une équipe de huit personnes.

Description du poste :

Placé, sous la responsabilité du Chef et de son adjoint, le technicien d'art :

- Assure l'entretien et la restauration des bronzes de tous styles et de toutes époques qui lui sont confiées
- Intervient aussi sur les pièces en bronze (meubles, vases, lustres etc) des collections du Mobilier National.
- Met en œuvre les consignes de la fiche des travaux et respecte les règles de conservation/restauration
- Echange et informe sa hiérarchie des étapes et des difficultés rencontrées au cours du démontage ou de la restauration des objets à traiter
- Participe aux réunions de travail
- Peut être amené à faire des déplacements pour intervenir in situ dans les institutions ou autres lieux d'ameublement pour pratiquer les installations
- Applique les consignes d'hygiène et sécurité, ainsi que les dispositions du Règlement Intérieur

Les restaurations sont faites selon des méthodes traditionnelles de conservation, mais avec une ouverture sur les procédés techniques nouveaux. Il/elle consulte et informe sa hiérarchie tout au long de ses activités.

Il/elle collabore avec l'ensemble des services de l'institution (fonctions supports, ateliers et services divers) si nécessaire.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles :

Responsables hiérarchiques : Le chef d'atelier de lustrerie et son adjoint

Liaisons fonctionnelles : Relation avec les autres ateliers, les services administratifs et transversaux de l'institution, la communication

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)**Compétences techniques :**

- Histoire des styles du bronze – pratique
- Monture en bronze – maîtrise
- Ciselure et la tournure – initié/ pratique
- Règles d'hygiène et de sécurité – pratique/maîtrise

Savoir-faire

- Capacité d'analyser un objet à restaurer et éventuellement de proposer un projet de restauration.
- Connaissance et pratique du travail en hauteur : échelle, échafaudage, nacelle.
- Etre attentif aux différentes contraintes techniques, historiques ou autres qui peuvent se présenter lors de son travail.
- Application des règles d'hygiène **et** de sécurité.
- Sensible à l'évolution des méthodes et à la déontologie de la restauration.

Savoir être (compétences comportementales)

- Respect des consignes données par la hiérarchie.
- Capacité à travailler seul et en équipe.
- Respect des délais demandés, ponctualité.
- Disponibilité et dynamisme.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

L'agent sera appelé à effectuer des déplacements. Lors de ces déplacements, il devra porter des charges plus ou moins lourdes (échelles, escabeaux, panières, matériel, objets en bronze) .

Profil du candidat recherché:

Agent ayant une expérience dans le domaine du bronze.

Candidature (lettre + cv) auprès de :

Alexia Nussbaum, cheffe du service du personnel et des affaires générales : rhmnculture.gouv.fr

Renseignements auprès de :

Mr JALU Daniel, chef de l'atelier Lustrerie – tél : 01.44.08.52.69 – daniel.jalu@culture.gouv.fr

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Des mises en situation peuvent être demandées.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 2023